

Indiquez la formule de votre serment :

Je jure et promets de bien et loyalement remplir mes fonctions et d'observer en tout les devoirs qu'elles m'imposent. Je jure également de ne rien révéler ou utiliser de ce qui sera porté à ma connaissance à l'occasion de l'exercice de mes fonctions.

Le ____/____/____

Signature :

Liste des pièces à joindre obligatoirement à votre demande :

- La photocopie de votre acte de nomination ou de commissionnement
- La photocopie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...)

Déposer une demande de prestation de serment
- par mail à prestation-serment.tj-nantes@justice.fr
- ou par voie postale à
7ème Chambre – Assermentations
Tribunal judiciaire de Nantes
19 Quai François Mitterrand
44200 NANTES

Le jour de votre prestation de serment, vous devrez apporter les documents originaux, notamment votre carte professionnelle si la mention du serment doit y être inscrite.

La carte d'agrément est signée à l'audience de prestation de serment.

Pour les renouvellements, les agents peuvent venir au Tribunal judiciaire avec la nouvelle carte et le procès-verbal de prestation de serment ou les envoyer par la voie postale (en précisant bien leurs coordonnées et adresses postales).

Pour toutes questions : prestation-serment.tj-nantes@justice.fr

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.